

PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION

Consultation ou dispositif spécialisé

Qui est concerné ?

Enfants

Domaines d'activités principaux

Coordination de parcours
(instances de concertation,
réseaux, communautés...)

Accueil, information, conseils,
accès aux droits

Personnes porteuses de troubles
du spectre autistique

Soins psychiatriques et de
réhabilitation

Coordonnées

16 rue du tour de l'eau 38400 ST
MARTIN D'HERES

anais@mrsi.fr

04 76 25 19 69

[http://www.reseau-sante-
anais.com](http://www.reseau-sante-anais.com)

Modalités d'accès

Qui peut solliciter la structure ?

Professionnel
Particulier
Proche

Comment la solliciter ?

L'adressage doit être réalisé par le
médecin de l'enfant, au moyen du
guide de repérage. La famille peut

Présentation

La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans suspects de Trouble du Neuro-Développement (TND). Elle est co-portée par la Plateforme ANAÏS au sein de la Maison Ressource Santé en Isère (MRSI) et le Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI). La PCO propose un parcours de bilans et d'interventions précoces coordonnés, et accompagne la famille et les professionnels dans le parcours diagnostique de l'enfant.

Objectifs & Missions

L'orientation vers la PCO est réalisée par le médecin de l'enfant (médecin traitant, médecin scolaire, médecin de Protection Maternelle Infantile, pédiatre), par la grille de repérage : [livret 0-6 ans](#) [WEB](#)

La demande est ensuite traitée par un référent médical de l'équipe qui propose un parcours adapté aux besoins de l'enfant auprès de divers professionnels identifiés (médecins, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, ergothérapeutes...). Selon l'indication médicale, la situation familiale, le souhait des parents, le suivi est proposé en libéral ou en structure (CAMSP, CMP, CMPP) ou les deux. Dans le cas d'un suivi en psychomotricité, ergothérapie ou psychologie en libéral, les bilans et suivis sont pris en charge par un forfait précoce (sans avance de frais et sans reste à charge pour les familles). A mi-parcours, une réunion de synthèse est organisée avec le médecin de l'enfant, les parents et les professionnels de santé, afin d'établir le diagnostic fonctionnel et si possible catégoriel de l'enfant. Cette réunion est également un temps de coordination du plan de soins et de préparation de la suite : dossier MDPH, lien avec la scolarité... Le suivi par la PCO se poursuit jusqu'au relais par le droit commun (AEEH pour couvrir les soins, entrée en structure...) dans un délai maximum de 2 ans.

Documents téléchargeables

guide de repérage. La famille peut
joindre l'équipe par mail ou
téléphone pour toute question.

Gratuité

Organisme Gestionnaire

Maison Ressource Santé en Isère (MRSI).

16 rue du Tour de l'Eau 38400 Saint
Martin d'Hères

04 76 24 90 30

accueil@mrsi.fr

[Signaler une erreur](#) >